

CCAS DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)
Tél . 04.78.96.00.10

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 27-02-2023 Convocation du 17-02-2023
Compte rendu affiché le : 02-03-2023

Président de séance : Monsieur Raymond DURAND
Secrétaire de séance : Madame Sandra MARRADI

Nombre de conseillers en	
Exercice	9
Présents	8
Votants	9

PRESENTS : Raymond DURAND, Maryse MERARD, Laurédana JACQUET, Sandra MARRADI, Aline COHEN, Corinne DEVAIVRE, Jean-Claude DIMINO, Florence ROUSSET

ABSENTE REPRESENTEE : Valérie NARDONE-ALLAGNAT à Laurédana JACQUET

Après appel nominal des membres du CCAS, Madame la Vice-présidente constate que le quorum est atteint conformément à l'article 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales. En conséquence, il déclare la séance ouverte.

Conformément l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil doit procéder à la nomination d'un secrétaire pris en son sein.

Madame Florence ROUSSET est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Monsieur le Président invite les membres du conseil d'administration à adopter le procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022, mis préalablement à la disposition de chaque membre pour lecture.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le C.C.A.S., à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2022.
- **DECLARE** que le compte administratif dressé pour l'exercice 2022, n'appelle ni observation ni réserve de la part du CCAS.
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2022 en section de fonctionnement à l'article 002.
- **VOTE** le budget primitif 2023.
- **ETUDIE** une demande d'aide au combustible.
- **FIXE** le montant de la participation qui sera versée à la Maison de Retraite de Châteaueux pour l'attribution d'un colis de Noël aux personnes originaires de Chaponnay.
- **ETUDIE** divers dossiers d'aide sociale.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 18h35.
Affiché le 2 mars 2023 en exécution de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Président,
Raymond DURAND

